

## Grenelle de l'environnement: sauver Babylone

Alors que le « Grenelle de l'Environnement » est entré dans sa phase de « consultation des publics », Attac Paris 15 vous convie, au Foyer de Grenelle, à la projection du film « Alerte à Babylone », réalisé par Jean Druon.

Babylone était cette cité assiégée de l'extérieur.

Ce qui menace aujourd'hui la société globale d'effondrement résulte de la mystérieuse contrainte qui s'impose à elle de poursuivre son développement sans limite. Et cette contrainte ne peut être satisfaite que par la restriction toujours plus poussée des libertés humaines.

À travers une série de déplacements et rencontres au sein de la Cité moderne, ce film nous propose un constat actualisé de cette inquiétante perspective.

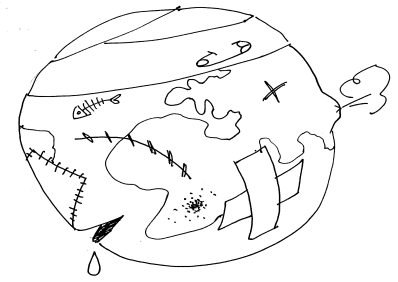
Le développement de la société « techno marchande » ne se fait pas sans que chaque jour de nouveaux dangers soient identifiés, qui menacent les êtres vivants. Et s'il est devenu courant d'admettre que la prolifération des dispositifs technologiques ne va pas sans risques, il est en revanche toujours difficile de savoir comment prévenir ces risques. **Une des plus importantes difficultés réside sans doute dans le fait que ces dispositifs supportent généralement la croissance économique, fondement**

du fonctionnement des sociétés occidentales. Ainsi toute alerte qui vise à prévenir un risque sanitaire ou écologique engendre simultanément le risque de freiner cette croissance. Nombreux sont ceux qui veulent croire que la vitalité des institutions économiques, à travers le travail qu'elles offrent, sont encore le garant de notre prospérité et de notre bien-être. Alerte à Babylone en examinant une série de problématiques actuelles entend moins recenser les grands dangers qui nous assaillent que d'actualiser le constat depuis longtemps entrevu de l'artificialisation de la vie ; ce processus ne pouvant que s'accompagner du contrôle toujours plus poussé des organismes vivants et de leur enfermement social.

Ce film retrace les conséquences de l'application des nouvelles technologies, comme le nucléaire, les OGM et les nanotechnologies. Bien que ces conséquences portent sur la santé, l'avenir social et les conditions de vie en général, **ces techniques sont toujours mises en service sans aucun débat public.**

L'auteur fait intervenir des chercheurs en agronomie, des juristes et des penseurs critiques qui déplorent le **peu d'informations mises à disposition du public par les "organismes de contrôle"** qui, bien souvent, au lieu d'exercer un travail de contrôle véritable qui correspondrait à la responsabilité dont

*Il ne suffit pas de changer le pansement  
il faut penser le changement  
P.Dac*



ils revêtent pourtant leur poste, aident au contraire à avaliser des décisions déjà prises par le complexe industriel qui les mandate de manière plus ou moins directe.

*"Et les coûts de Mégalopolis grandissent encore plus vite que sa taille. A tout prix il faut faire venir plus d'énergie, plus d'eau. Il faut assurer le transport des vivants. Mégalopolis est une cité assiégée, mais elle ne l'est que par sa propre masse. Aussi ne peut-elle être sauvée que par le sacrifice chaque jour plus poussé de ses libertés." Bernard Charbonneau*

## Les listes de diffusion et de discussion de Attac

Les adhérents d'Attac ont la possibilité de s'informer et de débattre au moyen de listes de diffusion et de discussion. Comme ces listes sont (trop?) nombreuses, cette présentation n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Seules les principales listes seront présentées.

### Attac France:

La liste « informons » diffuse les communiqués officiels d'Attac et les compte rendus du Bureau et du CA. C'est donc le meilleur moyen d'être tenu au courant de la vie de notre association.

Pour s'abonner, aller sur <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique7>.

Sur cette même page, vous trouverez d'autres listes intéressantes, notamment

celle diffusée par le Conseil Scientifique, ainsi que **Le Grain de Sable**, courriel « historique » de Attac France.

Attac possède un grand nombre de **commissions** travaillant chacune sur un sujet donné : **Europe, OGM, Genre, Echanges Internationaux...** La plupart possède des listes de discussion permettant d'échanger et d'approfondir ses connaissances dans un domaine.

La manière de s'inscrire de ces listes est décrite à la page 29 du document que vous avez reçu en septembre avec l'invitation à l'Assemblée Générale d'Attac.

D'autres listes existent. N'hésitez pas à consulter les différentes rubriques de [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org) ou à nous poser des questions lors des réunions mensuelles.

### Attac Paris 15:

Un nouvel adhérent qui dispose d'une adresse email recevra un ou deux messages par mois, le calendrier et le « xv d'attac ». Ces documents sont envoyés par la poste aux adhérents n'ayant pas d'adresse email.

D'autre part il est possible de s'abonner à la liste « **paris15informer** ». Elle permet de recevoir les informations relatives à Attac Paris 15, l'annonce de conférences organisées par des comités locaux voisins, et différentes informations relatives à l'actualité.

Pour s'abonner, aller sur <http://www.local.attac.org/paris15/spip.php?page=informier>

# Assemblée Générale Attac: vote et dépouillement

Le vote sur les résolutions, dont les rapports statutaires (financier, activité) pouvait se faire par correspondance (avant le 1er octobre minuit) ou pourra se faire sur place à l'AG le 13 Octobre, personnellement ou au moyen d'une procuration.

Une nouvelle fois, le résultat de ce vote doit être incontestable.

Les procédures d'émargement et de dépouillement (manuel et informatique) seront très proches de celles mises en place pour les votes par correspondance à l'occasion de l'élection du conseil

d'administration de décembre 2006, qui se devait d'être et qui a été d'un niveau de sécurité exemplaire. Elles seront cependant adaptées à une situation différente, puisqu'il y aura, non un seul type de vote, mais deux, décalés dans le temps.

Le dépouillement des seuls votes par correspondance de l'AG 2007 se fera par lots, au siège d'Attac, 66-72 rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-Bois, les 6 et 7 octobre, c'est-à-dire le week-end qui précède l'Assemblée générale de Lyon. Les adhérentes et les adhérents à jour de

cotisation sont invités à y participer nombreux, si possible muni d'un ordinateur portable (un ordinateur est nécessaire par table de 4). Afin de préparer au mieux le déroulement des opérations, il est demandé aux volontaires de se faire connaître auprès de Caroline (caroline@attac.org), de l'informer s'ils viennent avec un ordinateur, et de lui indiquer les plages horaires de leur participation (par tranches de deux heures : 10h-12h, 12h-14h, 14h-16h, 16h-18h, 18h-20h). Aucun comptage partiel ne sera réalisé à l'issue de ce dépouillement.

## Franchises: l'assurance maladie solidaire en danger

Le gouvernement veut franchir un nouveau cap en fixant une somme annuelle (50 euros ? 75 euros ?) obligatoirement à la charge des malades sur les médicaments, les soins et l'hospitalisation. Officiellement, les raisons invoquées varient : on parle de « maîtrise des dépenses », puis de « plan cancer », de « plan Alzheimer », et tout cela montre la difficulté à justifier de telles atteintes au principe de la sécurité sociale.

La privatisation de la santé s'inscrit dans la financiarisation de la société.

précipitent sur ce nouveau marché en privilégiant les populations à « faible risque » ou bien celles qui peuvent se payer des garanties de luxe. Un boulevard leur est ouvert dès lors que les notions de « panier de soins » ou de « bouclier sanitaire » (sous-entendu minimaux) sont imposées.

L'objectif inavoué de cette privatisation rampante de la santé est d'inscrire définitivement la société dans le mouvement de financiarisation générale du monde. A l'heure où les capitaux ont la liberté totale de circuler et où les normes de rentabilité de plus en plus élevées sont fixées sur les marchés financiers, il est vital de drainer vers eux des masses d'argent de plus en plus importantes. En restreignant la protection sociale, surtout l'assurance maladie et la retraite collectives, on encourage les plus hauts revenus à l'épargne individuelle qui est canalisée par les banques, compagnies d'assurances, fonds de pension et autres fonds spéculatifs.

Le résultat est sans appel : d'un côté, la solidarité est mise à mal ; de l'autre, la financiarisation produit des crises à répétition dont l'été 2007 a donné le dernier exemple.

Sommaire La solidarité est la seule solution pour garantir et améliorer l'accès aux soins

Les pays qui socialisent leurs dépenses de santé font des économies, car sont évités les versements de dividendes et les frais de gestion pour rentabiliser les capitaux privés. La France et l'Allemagne consacrent environ 10% de leur richesse à leur santé, les Etats-Unis plus de 15%, ce qui n'empêche pas ces derniers de laisser 50 millions de personnes sans couverture sociale.

Et, contrairement à ce que dit la propagande libérale, il est normal que la part des dépenses de santé augmente dans le PIB, compte tenu de l'évolution démographique et d'une demande de plus en plus forte de qualité de vie. Si le progrès devait se réduire à consommer toujours



d'avantage d'automobiles, il n'aurait aucun sens.

L'accès aux soins est parfaitement possible pour tous à condition de :

- mieux partager le revenu national car la part de la masse salariale s'est réduite : il convient donc de faire cotiser beaucoup plus les profits pour financer la protection sociale ;

- redéfinir une politique de santé publique, en termes de prévention, de coordination des professionnels de santé, de coordination des soins de ville et de l'hôpital, de répartition sur le territoire ;

- décider démocratiquement des objectifs prioritaires : qu'est-ce qui relève des soins médicaux ou des dépenses de confort ?

Enfin, la solidarité ne peut redevenir un principe essentiel que si des actions résolues sont engagées contre le chômage, premier responsable des déficits des comptes sociaux, et contre la liberté de circuler des capitaux, cause principale de la soumission des sociétés à la logique marchande.

**Manifestation nationale contre les franchises médicales le samedi 13 octobre à 14 h00 à Paris (Lieu de départ de la manifestation à définir)**



En réalité, les procédures de ticket modérateur, de forfait hospitalier et de franchises visent à réduire la part des dépenses de santé socialisées. Pas les dépenses totales de santé, ce qui signifierait une baisse des profits des industries pharmaceutiques et des revenus les plus élevés parmi les professions médicales. Seulement les dépenses qui sont couvertes par la sécurité sociale. Ainsi, un nouveau champ serait ouvert aux compagnies d'assurances privées, auxquelles seules les couches sociales les plus aisées auraient facilement accès. D'ailleurs, les banques et assurances se